Les actions prioritaires

Zoom sur les actions phares en faveur de la cause animale.



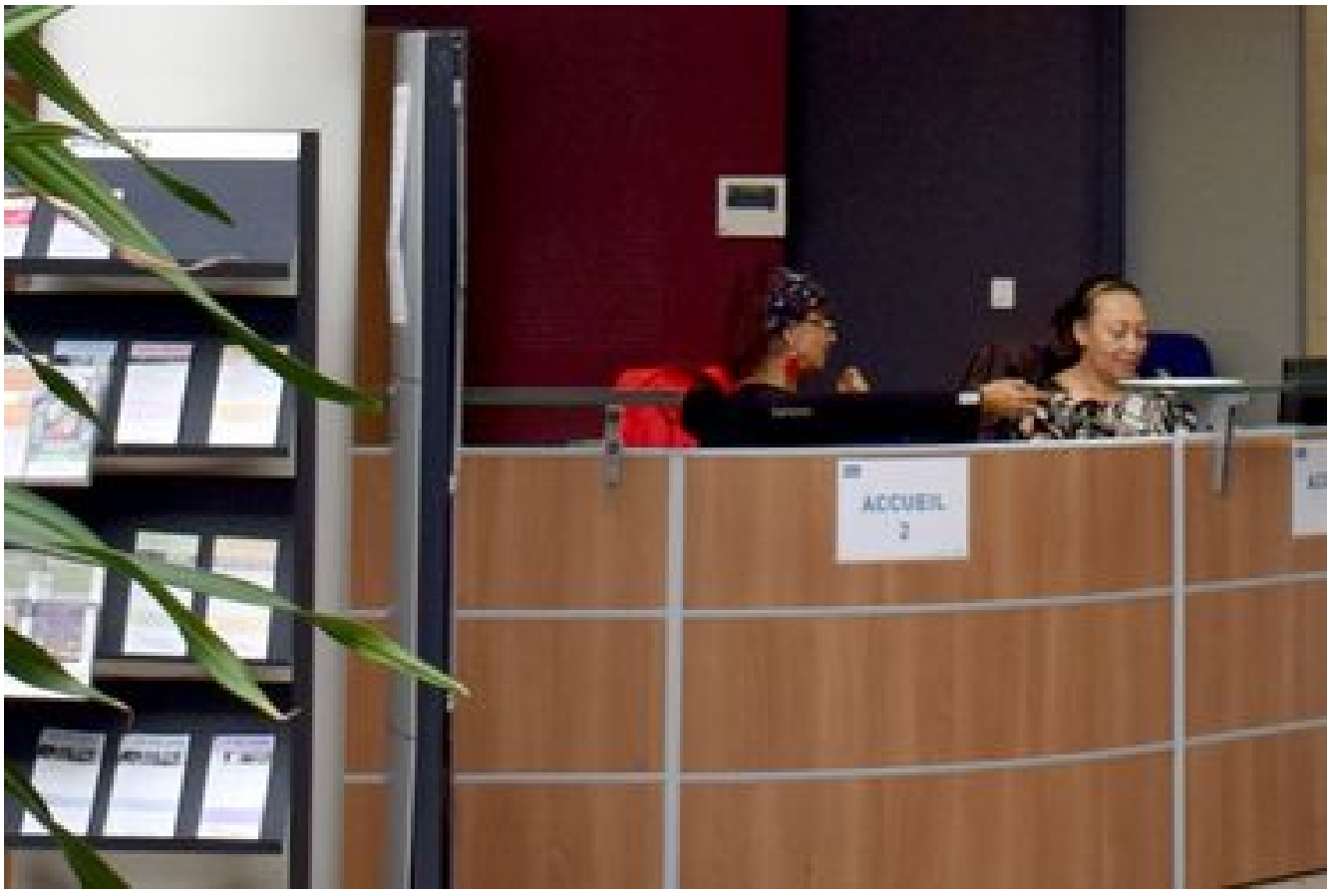
Gestion des chats errants

Localisation des foyers de chats errants sur le territoire de Pessac.



La restauration collective respectueuse de l'animal

Intégrer la cause animale dans le cahier des charges de la restauration collective.



Sensibilisation et information des agents municipaux

Prendre en compte la cause animale dans le travail quotidien des agents de la ville de Pessac.

Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS